

## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits		
Nom du puits	Prospère, Varennes No 2	
Numéro du puits	B111	
MRC	Marguerite-D'Youville	
Municipalité	Varennes	

	.,	
. Informations générales sur l'inspection		
Inspecteur	Vernhar Beaulac	
Inspecteur	Jonhson Predin	
Accompagné de		
Système géodésique	NAD 83	
Format des coordonnées	Degré décimaux	
Type inspection	Complète	
Date	2019-10-29	
Vérification sécurité	Effectuée	
Heure de début et fin	11h45 à 14h15	
Conditions météorologiques	Ensoleillé	
Température ambiante (°C)	15	

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique	
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz	
GPS Garmin GPSMAP 64ST	
GPS haute précision	

4. Personne(s	) rencontrée(s)				
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel	
1	53-54				
2					
3					
4					
	Témoignages				
1	53-5	4			
2					
3					
4					



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain			
Élément à vérifier	Description		
Type de terrain	Champs agricole		

7. Indices en surface d'anciens forages				
Mode de récupération suggéré				
Commentaires				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique				
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	45,7264167	-73,4140278	Oui	
SIGPEG	45,726588	-73,4145497	Oui	

	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Tubage déterré	45,72666,-73,41513	Très fort		
Commentaires				



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

10. Caractéristiques du puits				
Élément à vérifier	Description		Commentaires	
Tête de puits	Absente			
Évent de surface	Absent			
Profondeur des tubages (cm)	120			
Hauteur des tubages au		1		
dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage extérieur (cm)		Impossible à v	érifier car la nappe phréatiqu	ue a été atteinte.
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non			
Présence de ciment obturant le tubage	Oui			
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles			
Panneau d'identification	Non			
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Oui			
11. Émanation et migration				
	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent			0	
#1 À l'intérieur de 50 centim			0	
#2 À l'intérieur de 50 centimètres			0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
	E à l'intérieur de 50 cm ou à n maximum de 75 m et à tou			_
Commentaires				



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Description de l'indice de				
Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Commentaires				
		contamination	Contamination	contamination (cm)

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	À faire			
Prochaine inspection recommandée	À définir			
Autre				
Conductor				

Conclusion

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Le niveau de la nappe phréatique a empêché de mesurer le diamètre du tubage. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures Signature rapport d'inspection ( 1 à 12 )		
Vernhar Beaulac	53-54	
Inspecteur		2020-02-13
Jonhson Predin	53-54	
Inspecteur		2020-02-13
-	Signature de la n (13)	•
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54 2020-02-	2020-02-11
Coordonnateur aux opérations		2020-02-11
David Fortin		2020-02-11
Inspecteur	53-54	2020-02-11

# Photos de l'inspection

Photo 1	
Puits	



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Photo 2
Test de migration



